

Questions orales

M. Chrétien: J'ai dit que j'appuyais la portée générale de la politique monétaire établie par le gouverneur de la Banque du Canada.

L'INCIDENCE SUR L'INVESTISSEMENT DE LA MAJORATION DU TAUX BANCAIRE

M. Max Saltzman (Waterloo-Cambridge): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances et concerne également l'augmentation de un demi pour cent du taux officiel, qui vise sans doute à attirer des capitaux étrangers au Canada de manière à relever le dollar canadien. Outre la répercussion possible sur le cours du change de cette augmentation du taux officiel—bien des raisons portent à croire que cette mesure n'aura peu ou pas de répercussion à cet égard—j'aimerais poser au ministre des Finances certaines questions sur la conséquence de cette politique sur notre économie nationale.

Supposons que cette variation du taux officiel augmente les taux d'intérêt, cela aura pour effet de faire baisser les investissements, en particulier ceux des entreprises canadiennes, et bien que cette mesure puisse attirer des capitaux étrangers, il me semble qu'elle supprimera l'investissement par des sociétés canadiennes et à bien des égards ira à l'encontre . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Si le député a une question à poser, qu'il le fasse.

● (1422)

M. Saltzman: Monsieur l'Orateur, étant donné que cette décision entraînera un ralentissement des investissements au Canada, quelles mesures le ministre compte-t-il proposer à la Chambre pour remédier à la situation?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, si l'honorable député lit la déclaration du gouverneur de la Banque du Canada je suis complètement d'accord avec lui; cette augmentation du taux d'intérêt aura très peu d'influence sur la politique expansionniste financière du gouvernement fédéral.

[Traduction]

M. Saltzman: Monsieur l'Orateur, la hausse du taux a été annoncée un jour après que Statistique Canada ait dit que les ventes avaient diminué d'environ 26 p. 100 au mois de janvier en ce qui concerne certains biens durables importants comme les cuisinières. En se basant sur l'Hypothèse que cette décision fera baisser davantage la vente de biens de consommation, ce qui est très possible, quelles mesures le ministre propose-t-il de prendre afin d'en contrecarrer les effets? Il faut vraiment ignorer les expériences précédentes pour oser prétendre qu'une hausse d'1/2 p. 100 ne fera pas baisser les ventes.

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je ne tiens pas à discuter avec le député mais pour répondre à sa question, si on peut considérer cela comme une question, je pense qu'il est très dangereux de porter un jugement en se basant sur une période d'un mois. Il faut voir les choses dans une perspective plus large. Je pense que le gouverneur de la Banque du Canada a pesé le pour et le contre avant de prendre une telle décision.

M. Saltzman: J'exhorte le ministre de cesser d'intervenir et de laisser l'économie se rétablir sans faire pire que ce n'est.

[M. Crosbie.]

Des voix: Règlement!

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Rimouski a la parole.

* * *

[Français]

LA CENSURE

ON DEMANDE SI LE MINISTRE INTERDIRA LA PROJECTION DU FILM «MANY FACES OF JESUS» AU PAYS

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur le président, ma question s'adresse à l'honorable secrétaire d'État. En dépit du fait que la province de Québec exerce le contrôle de la censure sur les films, le ministre peut-il dire à la Chambre s'il a l'intention de s'opposer à la venue du film *Many Faces of Jesus* au pays?

[Traduction]

L'hon. John Roberts (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, je ne connais pas le film dont veut parler le député, et je ne vois pas comment je serais autorisé à l'interdire la présentation d'un film au Canada.

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, étant donné que le ministre ne semble pas être au courant de la propagande qui circule présentement au Canada sur ce film épouvantable qu'on voudrait projeter au Canada et qui a été refusé en Angleterre et en France, je voudrais lui demander s'il voudrait bien s'informer auprès des personnes ou des sociétés qui veulent présenter ce film au Canada et ensuite prendre les moyens nécessaires pour s'y opposer, parce qu'on a assez de problèmes au Canada sans aller en chercher ailleurs pour corrompre davantage notre jeunesse.

[Traduction]

M. Roberts: Non, monsieur l'Orateur, je ne suis pas habilité à censurer les films.

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

LA DISTRIBUTION D'UN RAPPORT SECRET

M. Bill Jarvis (Perth-Wilmot): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. Le ministre est certes au courant du fait que, comme l'avait d'abord révélé la CBC hier, et comme l'a expliqué aujourd'hui sur les ondes de la télévision nationale l'ex-commissaire de la GRC, M. Kelly, 58 exemplaires d'un rapport, ou d'un sommaire ou résumé du rapport en question, intitulé «Canadian Related Activities of the Russian Intelligence Service» auraient été distribués dans plusieurs ministères fédéraux.

Ce rapport, ou son résumé, contiendrait des renseignements qui ont donné lieu à des questions aux Communes et qui ont fait l'objet d'un article passé dans le *Sun* de Toronto et dans lequel on dressait une liste de 16 activités subversives auxquelles on se livre au Canada. Le solliciteur général est-il maintenant en mesure de confirmer que la fuite de ce document secret a été causée non pas par la GRC, mais par un ou plusieurs des employés ou secrétariats gouvernementaux qui ont en leur possession ce document secret?